



Bulletin d'adhésion

Réponses à déposer en mairie au nom de « Les Heures Claires »
avant le samedi 15 octobre 2022

1° Cotisation octobre 2022 - septembre 2023

NOM de famille et prénom(s) des

cotisants :.....

.....

ADRESSE :.....

.....

NUMERO DE TELEPHONE : Fixe.....

Mobile :.....

E-MAIL :

15 € x nombre de personnes = € . (Pas de paiement en liquide)

Références du chèque à l'ordre de « Les Heures Claires » :

Nom de la banque-.....

Numéro du chèque-

Signature :

2° Inscription aux activités

A) **Activités permanentes** : Indiquez à côté de chaque activité le nombre de personnes :

1) Pétanque..... ; 2) Vélo..... ; 3) Marche..... ; 4) Cartes..... ; 5)

Scrabble..... ;

6) Anglais conversation; 7) Golf initiation..... ; _Bridge initiation.....

8) Informatique (dépannage)9) Conférences ou sorties « nature » :.....

B) Activités traditionnelles

Des documents spécifiques seront envoyés pour chacune de ces propositions afin d'enregistrer les inscriptions définitives avec les règlements par chèque

• **Assemblée Générale** : nombre de participants au repas :

• **Galette festive le samedi 14 janvier 2023** : La nouvelle formule comprend un repas avec animation musicale :. nombre de participants au repas :

• **Excursion** : une journée à la fin du printemps -Programme alliant histoire, activités économiques et gastronomie. Le lieu reste à définir : Nombre de personnes souhaitant y participer :

• **Conférences** :..... ; **Sorties nature**.....

N'oubliez pas de noter les dates indiquées dans ce bulletin !